



**Légende :**

<b>Services pour cavaliers :</b>	<b>Services pour cavaliers et chevaux :</b>
Hébergement pour cavaliers	Hébergement cavaliers et chevaux
Restauration	Restauration avec accueil des chevaux
Commerce et épicerie multiservices	Commerce et épicerie multiservices
Parking	Parking conseillé pour le stationnement des vans
<b>Services pour chevaux :</b>	Centre Équestre - Point de Départ
Hébergement pour chevaux	Halte équestre
Point d'eau	
<b>Autres</b>	
A voir	Attention traversée de routes

Ce parcours est également accessible pour les attelages sportifs avec des déviations proposées. Afin de vous guider, des poteaux directionnels, des balises et des marques à la peinture ont été mis en place sur le parcours. Les marques utilisées sont celles établies par le Comité National de Tourisme Équestre :

- Poursuivre sur le chemin
- Tourner à droite/tourner à gauche
- Mauvaise direction
- Balisage attelage
- Tracé de la boucle (41 Km)
- Déviation obligatoire pour les attelages

**Charte de bonne conduite des cavaliers**

- **Respecter les autres usagers** (agriculteurs, piétons, cyclistes...) en ralentissant sur les zones de rencontres et de croisement
- **Faire preuve de courtoisie** en donnant notamment la priorité aux piétons
- **Respecter la faune, la flore et les sites**
- Garder ses déchets dans les sacs
- Observer les animaux sans les effrayer
- Rester sur les sentiers afin de ne pas piétiner les sites sensibles ou les parcelles cultivées
- **S'informer avant le départ**
- Préparer sa randonnée avant le départ (matériel de secours, identification de l'itinéraire...)
- Se renseigner sur les périodes de chasse (Mairies)

**Cette boucle de randonnée équestre a fait l'objet d'aménagements (signalétique, équipements, panneaux routiers...) afin de permettre aux randonneurs équestres de pratiquer la boucle en toute liberté. Toutefois, les chemins sont à l'état naturel et leur praticabilité évolue au fil des saisons. Par ailleurs, il convient d'être particulièrement attentif aux traversées de route et de respecter le code de la route pour une promenade en toute sécurité.**



**POINT DE DÉPART :  
ACHÈRES-LA-FORÊT**



**Centre équestre « Horse Dreams »**

Un centre équestre au coeur du village d'Achères-la-Forêt, près des services, à la lisière de la forêt de Fontainebleau.

Point d'eau pour les chevaux.  
Stationnement pour les vans.  
Hébergement pour 30 chevaux (en fonction des disponibilités) :  
15 chevaux en paddock  
ou 10 chevaux en box

**Organisation de promenades et randonnées adaptées à chaque niveau.**



**Tarifs\* pour l'hébergement d'un cheval :**  
15 € la nuit en paddock  
25 € la nuit en box



**Horse Dreams**  
30 bis rue du Château  
77760 Achères-la-Forêt  
Laurent Bonnier  
06 70 46 03 69  
contact@horse-dreams.fr  
www.horse-dreams.com



69 communes composent le Parc naturel régional du Gâtinais français : un territoire à découvrir sans modération... mais avec considération, car les milieux naturels sont fragiles, la faune et la flore comportent souvent des espèces sensibles que nous nous devons de respecter au fil de nos promenades.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français se fonde sur une entité historique, datant de la période où le grand Gâtinais s'est partagé entre le Gâtinais orléanais, plus au sud, et le Gâtinais français, dans les limites de l'ancien Royaume de France. C'est de cette étape historique que le Parc tire aujourd'hui son appellation.



Son originalité, il la puise dans ses paysages contrastés : les bois et forêts couvrent plus du tiers du territoire et s'imbriquent avec les terres agricoles, le sous-sol est composé de sable et de grès, et ce dernier rend parfois l'horizon chaotique quand il affleure. Le Parc naturel régional du Gâtinais français mérite bien son surnom de « Pays des mille clairières et du grès » !

Tous ces éléments ont favorisé l'apparition de cultures et savoir-faire particuliers : un sol sablonneux idéal pour les cultures des plantes médicinales et de l'orge brassicole, trois rivières permettant la culture du cresson, un sous-sol gréseux parfait pour construire des maisons, des chaos gréseux recherchés par les varapeurs, des paysages incomparables, des forêts et des cultures qui fournissent aux abeilles la matière première pour un miel d'exception... C'est tout logiquement que l'orge et l'abeille ont été choisis pour constituer le logo du Parc. L'étoile quant à elle, symbolise le réseau des Parcs naturels régionaux de France, qui suivent tous la même orientation dans leurs missions de préservation et de développement raisonné.

Les Parcs naturels régionaux, ont été créés il y a maintenant plus de 40 ans pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. 48 Parcs couvrent aujourd'hui 13 % du territoire français et abritent 3 millions d'habitants. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.



